

# Crise frontalière : comment en sortir ?

*A La Chaux-de-Fonds, élus, patrons, cadres consulaires et syndicalistes se sont penchés sur le « déséquilibre » économique et social qui envenime les relations entre les deux pays.*

**LA CHAUX-DE-FONDS.** – Exaspération. Le mot, plusieurs fois, a été prononcé et décliné sous diverses variantes. Il nous faut « *chercher des pistes de sortie de crise* », a expliqué Jacques-André Tschoumy, de la Maison de l'Europe Transfrontalière à Neuchâtel, confirmant qu'il y avait bien « *crise* ». Ou des « *relations un peu crispées* », si l'on en croit Patrice Besnard, délégué de la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques. A moins qu'il ne s'agisse de « *déséquilibres* », d'après Jean-Marie Binétruy, député UMP du Doubs. « *Ce territoire est parcouru de tensions qui le font éclater et se distendre* », a enfin conclu François Mazière, directeur général de la Chambre de commerce et d'Industrie du Doubs.

S'il fallait encore une preuve de la mauvaise ambiance qui prévaut actuellement dans la zone frontalière, le débat tenu jeudi soir au Club 44 à La Chaux-de-Fonds l'a apportée. Au menu, la présentation de l'agglomération transfrontalière lancée en novembre 2006 par les élus français de Morteau et Villers-le-Lac et par leurs homologues helvétiques du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Son principe est connu : puisque ce bassin de vie réunit 60.000 personnes dans un rayon de 20 kilomètres, autant l'organiser au mieux. En privilégiant « *la concertation, le dialogue et la proximité* », a rappelé Annie Genevard, maire de Morteau et conseillère régionale qui pense cependant que la CTJ (Conférence transjurassienne) a un rôle « *complémentaire* » à jouer. En assumant sans aucun complexe une volonté de « *lobbying* », a ajouté Laurent Kurth, président de la commune de La Chaux-de-Fonds. Car les problèmes s'accroissent : logement, transports, emploi. Avec l'angoisse, côté

franc-comtois, de devenir une zone dortoir. Au centre, le frontalier, ce travailleur objet de toutes les tentatives de séduction. Aujourd'hui, il n'est pas rare que des entreprises suisses tentent de débaucher des salariés français... sur les parkings même des usines qui les emploient au pays. Ou qu'elles proposent des primes à ceux de leurs ouvriers français qui réussiraient, pendant leurs congés, à convaincre un « *collègue* » compétent de quitter son job dans le Doubs à leur profit. Le résultat, pour le frontalier, c'est : « *Je me fais engueuler en Suisse parce que je pique le travail des Suisses et en France parce que j'y fais augmenter le coût de la vie* », a résumé David Taillard, du syndicat UNIA qui revendique 20 % des frontaliers parmi ses adhérents.

## L'ennemi commun

Comme si ça ne suffisait pas, les délocalisations d'entreprises sont désormais à l'ordre du jour. Là aussi, les causes sont connues : fiscalité plus attrayante, droit du travail plus souple... et amicales pressions des donneurs d'ordres sur leurs sous-traitants. Sans omettre les règles draconniennes qui régissent le « *Swiss made* », ce prestigieux label qui se traduit par un regroupement des étapes de production sur le sol de la Confédération. Alors que cette notion pourrait être élargie à tout le territoire du Pays horloger, puisque l'ennemi commun « *c'est la Chine et ce sera l'Inde demain* », a soutenu Patrice Besnard.

« *C'est la question centrale des mois qui viennent* », a souligné François Mazière, évoquant les « *dégâts* » causés dans la population et dans la « *communauté patronale* » elle-même. Comment faire ? S'adresser à l'Europe ? Ou renégocier les accords bilatéraux ?

« *Beaucoup de points échappent à votre compétence...* », a glissé le directeur général de la CCI aux élus transfrontaliers qui n'en doutaient pas.

## « Prendre du recul »

Ceux-ci auraient-ils conçu quelques illusions à ce propos que Bernard Soguel se serait d'ailleurs fait un devoir de les dynamiter. Au départ pas prévu au débat, le conseiller d'Etat, chef du département de l'Economie de la République et canton de Neuchâtel, s'y est fait convier pour asséner quelques « *vérités* » senties. Avoir une région qui se développe « *de part et d'autre de la frontière* », c'est « *très favorable* » et « *réjouissant* », a-t-il martelé.

Quant aux accords bilatéraux, ils sont « *créateurs d'emplois et de richesses avant d'être des problèmes* ». Il faut donc « *prendre du recul* », ne retenir que l'aspect « *bénéfique* » plutôt que « *se noyer dans les problèmes* ». Ainsi de suite.

Annie Genevard n'a pas aimé. Laurent Kurth non plus. « *Si le développement n'est pas bien vécu des deux côtés, on ne peut pas se réjouir* », a répliqué le président de La Chaux-de-Fonds. « *Quand il y a des délocalisations, cela pose des problèmes à l'ensemble de la région. Car s'il n'y a plus d'entreprises sur leur sol, les Français ne formeront plus d'ouvriers et la Suisse en subira les conséquences* ».

En gestionnaire, Bernard Soguel a parfois souri en écoutant les plaintes qui s'égrenaient. Le député Jean-Marie Binétruy, lui, a redit son espoir en Nicolas Sarkozy qui veut doter d'un statut spécifique les zones frontalières et libérer le travail et l'entreprise. Cette fois, c'est François Mazière qui a souri.

**Jean-Pierre TENOUX**